

AGENT D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE DU PATRIMOINE

Contrat PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES

Le contrat *Parcours Emploi Compétences (PEC)* est un contrat de droit privé qui, associe formation et accompagnement professionnel pour son bénéficiaire, sous réserve d'éligibilité.

Mission principale :

Le futur agent contractuel contribuera à :

- Mettre le patrimoine à la portée des usagers,
- Mettre en valeur la culture et le patrimoine de la ville,
- Entretien du patrimoine en liaison avec les autres services de la collectivité.

Détail des tâches :

- Assurer seul ou en équipe l'accueil et la surveillance des monuments et musées dans un espace attribué et selon un planning préétabli.
- Présenter au public l'information relative aux musées et monuments, l'offre culturelle permanente et l'offre du moment.
- Etre mandataire de la régie des Monuments et Musées.
- Participer aux actions de médiation, à destination des publics (*scolaires, groupes et particuliers*) dans les musées et sites culturels, avec un niveau d'autonomie différenciée en fonction des compétences acquises et à venir.
- Veiller au bon état de marche des différents matériels (*informatique, sono, audio guide, vidéo, alarmes, etc.*) et signaler les dysfonctionnements et anomalies.
- Entretien des sites en fonction des spécificités de chaque lieu, selon le protocole établi.

Informations importantes sur le poste :

- Temps de travail de 20 heures hebdomadaires
- Horaires atypiques (*week-end, jours fériés...*)
- Port du badge obligatoire
- Contact permanent avec le public
- Être garant de l'image de la Ville
- Poste à pourvoir **à compter du 1er Avril 2023**, pour une durée de 12 mois.

Merci d'adresser vos candidatures avant le 24 Mars 2023 :
(Lettre de motivation + CV + justificatif d'éligibilité)

À Monsieur le Maire

Direction des Ressources Humaines – Contrats spécifiques

CS 80823

11785 NARBONNE Cedex

Ou par mail à : l.moretain@mairie-narbonne.fr